L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 7 OCTOBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour, jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 670.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Coculus, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 680.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 681.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 682.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 683.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 684.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 711.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 713.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burke, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 738.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 740.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burthe, Hodge, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme ilet No. 741.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Octavie, et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 762.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 763.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Octavie et Joseph, désigné comme ilet No. 764.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Une portion d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues Hopkins, Minturn, l'avenue Peters et la rue Robert, désignée comme une portion de l'ilet No. 765.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 780.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Une portion d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues York, Minturn, Robert et l'avenue Peters, désignée comme l'ilet No. 781.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, York, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 113.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 114.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 117.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 650.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 651.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, l'Avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 678.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 118.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 121.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Octavie, et Joseph désigné comme ilet No. 122.

PRATT ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues DeArmas, Woodruff, Octavie et Joseph, désigné comme ilet No. 125.

PADON, E F.—
Taxe de 1884, montant à..........$12 00
Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Hurstville) de la ville de la Nlle-Orléans, bornés par les rues Hurst, Benjamin, Calhoun et Henry Clay, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20, de l'ilet No. 62; les lots Nos. 1, 2, 3, et 4, mesurant 131 pieds de face à la rue Calhoun sur 131 pieds de profondeur; les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20 mesurant 160 pieds de face à la rue Calhoun sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Calhoun et Benjamin; le lot No. 20 forme l'encoignure des rues Calhoun et Hurst.

PARENT, CLEMENT V.—
Taxe de 1884, montant à..........$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Ferdinand, Olivier, Walnut et la propriété Foucher, désignés comme lots A et M de l'ilet No. 30, mesurant 47 pieds de face à la rue Walnut sur 97 pieds de profondeur et traversant la rue Walnut à Olivier.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Marleyville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Edinburgh, Quitman et propriété inconnue, désigné comme ilet No. 27.

QUINN, MME PATRICK.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Preston, State et Burthe ville, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 6, mesurant 56 pieds de face à la rue Levée sur 150 pieds de profondeur.

QUINN, MME PATRICK.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Burtheville, Levée et State, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 6, mesurant chaque 27 pieds 6 pouces de face à la rue Preston sur 150 pieds de profondeur.

RAPP, ANTHONY.—
Taxe de 1884, montant à..........$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, l'Avenue Napoléon et la rue Berlin, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 145, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur.

ROHR, VALENTINE—
Taxe de 1884, montant à..........$3 60
Un ilot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Laurel et Constance, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 179, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Milan et Laurel.

RYAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Prytanée, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 363, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds 10 pouces de profondeur.

ROSE, EDWARD PETER—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toledano, St. André, St. George et l'Avenue Louisiane, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 554; le lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur 128 pieds de profondeur.

ROUX, MME J. P.—
Taxe de 1884, montant à..........80c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Prytanée, Pitt, Eléonore et la ligne de Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 47 (Hurtsville).

RICKER, OCTAVIA—
Taxe de 1884, montant à..........$3 60
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le côté supérieur de la rue State, les rues St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 44 à 55 inclusivement, (Bloomingdale); les lots Nos. 44 à 53 inclusivement mesurant 300 pieds de face à la rue State sur 175 pieds de profondeur; les lots Nos. 54 et 55 mesurant 60 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur.

SCHENCK, CHAS. H.—
Taxe de 1884, montant à..........$9 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasin, Bordeaux et Valence, désignés comme lots Nos. 7 à 13, inclusivement, de l'ilet No. 100; les lots Nos. 7, 8, 9 et 10 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Constance sur 99 pieds de profondeur; les lots Nos. 11, 12 et 13 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

SIMMS, ANN—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Foucher et Delachaise, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 552, mesurant 30 pieds 2 pouces de face sur 132 pieds et 120 pieds de profondeur.

SMITH, MARSHALL J.—
Taxe de 1884, montant à..........75c
Un demi ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arcadia, Clara, Soniat et Valmont, désigné comme la moitié de l'ilet No. 646, mesurant 302 pieds de face à la rue Valmont sur 176 pieds et 212 pieds de profondeur.

SOULIE, ARMAND—
Taxe de 1884, montant à..........$18 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Magasin, Camp, State et Burtheville, désigné comme l'ilet No. 15, mesurant 251 pieds sur 250 pieds et 300 pieds.

SERVARY, LOUISE F.—
Taxe de 1884, montant à..........$4 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Colisée, Perrier, State et Burtheville, désigné comme l'ilet No. 22, mesurant 234 pieds et 227 pieds sur 300 pieds.

STODDARD, E. S.—
Taxe de 1884, montant à..........$3 60
Le quart d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Green, l'avenue Henry Clay et la rue Edmund, désigné comme un quart de l'ilet No. 90.

STERRY, JOHN L.—
Taxe de 1884, montant à..........$6 00
Un ilot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par le Chemin Public, les rues Front et Chestnut, désigné comme l'ilet No. 5.

TENNISSON, VEUVE J. H.—
Taxe de 1884, montant à..........$27 00
Trois lots et une partie de quatre autres lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 et une partie des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 225; les lots Nos. 4, 5 et 6 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur; la partie des lots Nos. 7, 8 et 9 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Général Taylor sur 85 pieds et 77 pieds de profondeur; la partie du lot No. 10 mesurant 15 pieds de face à la rue Général Taylor sur 73 pieds de profondeur; le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Magasin et Général Taylor.

TODD, WALDO F.—
Taxe de 1884, montant à..........$9 00
Une portion de quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Général Taylor, Camp et Magasin, désignés comme portions des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 225; les dites portions des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 mesurent 93 pieds de face à la rue Austerlitz sur 70 pieds de profondeur; la portion du lot No. 10 forme l'encoignure des rues Austerlitz et Camp.

TAYLOR, HOLDEN—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Broadway et DeArmas, désigné comme l'ilet No. 127.

THOELE, ERNEST—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Van Buren et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 162.

THORN, JNO. F.—
Taxe de 1884, montant à..........$30 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Front, Levée, State et Hurstville, désigné comme l'ilet No 4, mesurant 286 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

THORN, EDWARD—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carrollton, St. Charles, Broadway et Chestnut, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 34 de l'ilet No. 67, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Broadway et Carrollton.

VANHORN, MME M. J.—
Taxe de 1884, montant à..........$4 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Marengo et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 5c8.

WINTZ, CHAS. W.—
Taxe de 1884, montant à..........$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Marengo, Magasin et Constance, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 206; le lot No. 23 mesurant 29 pieds de face à la rue Constantinople sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 24 mesurant 29 pieds de face à la rue Constantinople sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 24 formant l'encoignure des rues Constantinople et Constance.

WOOD, MME WALLACE—
Taxe de 1884, montant à..........$24 00
Une portion de trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Magasin et Camp, désignés comme une portion des lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 225; la portion du lot No. 10 mesurant 15 pieds de face à la rue Général Taylor sur 73 pieds de profondeur; les portions des lots Nos. 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Général Taylor sur 69 et 75 pieds de profondeur.

WAYNE, MME LAURA—
Taxe de 1884, montant à..........$22 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Chestnut et Colisée, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'ilet No. 209, mesurant chaque 24 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 110 pieds de profondeur.

WHITE, B.—
Taxe de 1884, montant à..........3 c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 554, mesurant 32 pieds de face à la rue St. André sur 120 pieds de profondeur.

WATKINS, SARAH—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Jena, l'Avenue Napoléon, les rues St. George et Long, désignés comme lots Nos 4 à 9 inclusivement de l'ilet No. 274, mesurant 220 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur.

ZELLER, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à..........$1 60
Un lot de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Soniat et Robert, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 138, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 110 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que mes désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE K,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 13 OCT. 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000,.....	25,000
1 Lot de ...	10,000,.....	10,000
2 Lots de ...	6,000,.....	12,000
5 Lots de ...	2,000,.....	10,000
10 Lots de ...	1,000,.....	10,000
20 Lots de ...	500,.....	10,000
100 Lots de ...	300,.....	30,000
200 Lots de ...	100,.....	20,000
500 Lots de ...	50,.....	25,000
1,000 Lots de ...	25,.....	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit........	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit........	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit........	2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons e fac-similé de nos signatures.

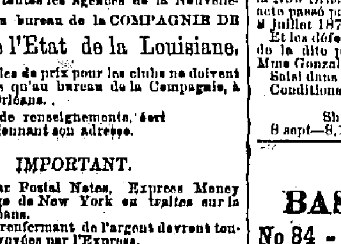

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écri b ement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, la catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue North Rampart.

20mai—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Dans l'affaire de Joseph A. Flanders demandant une monition—No. 15,390.

A TOUS CEUX QUE CELA CONCERNE, SALUT—

Attendu que Joseph A. Flanders a acheté à une vente publique faite par Washington La Hodgson, un encanteur dûment autorisé pour cette paroisse, le 21ème jour de mars 1885, à midi, en vertu d'un jugement rendu le 21 juin, 1884 et signé le 27ème jour de juin 1884, par l'honorable F. A. Monroe, Juge de la Division C de cette Cour, dans le procès en partage intitulé: La Succession de George H. Pearson et portant le numéro 10,835 du Dossier de cette Cour, les propriétés ci-après décrites et a fait application à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, des Statuts Révisés de la Louisiane.

Sachez par les présentes ET TOUTES LES PERSONNES intéressées dans cette affaire sont citées et averties, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui peuvent avoir des droits, titres ou réclamations contre les propriétés ci-après décrites, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel c'est fait la vente ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'évaluation ou l'annonce, dans les conditions ou manière de la vente, ou de tous autres défauts quelconque, d'avoir à déduire dans les trente jours à partir du jour où cette monition sera insérée pour la première fois dans les journaux publics, les raisons pour lesquelles la vente ne seraient pas confirmées et homologuées.

A la dite vente des propriétés ci-après décrites Joseph A. Flanders est devenu acquéreur pour la somme totale de Quinze Mill Six Cents Piastres.

DESCRIPTION DE LA PROPRIETE

Achetée par Joseph A. Flanders, d'après un acte pardevant A. Hero, Jr., notaire, en date du 5 mai 1885.

Premièrement—Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou qui y en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette localité communément appelée Rickerville, borné par l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Octavia et Jersey, et désigné comme l'ilet No. 6 sur un plan du dit Faubourg Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852. Le dit ilet mesure plus ou moins deux cent soixante-dix-huit pieds onze pouces de face à la rue Tchoupitoulas (anciennement Levée), la même façade à la rue Jersey, trois cent soixante-et-un pieds six pouces et quatre lignes de face à l'avenue Peters, de même que sur la rue Octavia.

Secondement—Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée Rickerville, borné par la rue Jersey, l'Avenue Peters, les rues Octavia et Laurel, et désigné comme l'ilet No 11 sur le susdit plan dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852.

Le dit ilet de terre mesure plus ou moins deux cent soixante-quatorze pieds de face à l'Avenue Peters, deux cent soixante-quinze pieds de face à la rue Octavia, deux cent soixante-dix-huit pieds onze pouces de face à la rue Jersey, et deux cent soixante-dix-sept pieds de face à la rue Laurel.

Troisièmement.—Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant, située dans le Sixième district de cette ville, en cette partie connue communément sous le nom de "Rickerville", bornée par l'Avenue Peters, les rues Léontine, Laurel et Jersey, et désignée comme l'ilet No 10, d'après un plan dudit faubourg Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852; ladite portion de terre mesure, plus ou moins, deux cent dix-huit pieds, un pouce quatre lignes de face à la rue Laurel, deux cent trente-un pieds, neuf pouces, sept lignes de face à la rue Jersey, deux cent soixante-neuf pieds, sept pouces de face à l'Avenue Peters et environ la même façade sur l'autre ligne latérale, en exceptant cependant une partie mesurant quatre-vingt dix-neuf pieds, quatre pouces, sept lignes de face à la rue Jersey, sur cent quinze pieds, cinq pouces cinq lignes de profondeur et face à l'Avenue Peters.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent; ainsi que les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, en cette partie connue communément sous le nom de "Rickerville", borné par l'avenue Peters, les rues Magazine, Camp et Léontine, et désigné comme l'ilet No. 22, d'après un plan dudit faubourg Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852. Le dit ilet de terre mesure, plus ou moins, trois cent dix-huit pieds, dix pouces, deux lignes de face à la rue Léontine, trois cent trente-un pieds, quatre pouces de face à l'avenue Peters, trois cent onze pieds, deux pouces de face à la rue du Camp, et trois cent trente sept pieds, onze pouces, quatre lignes sur la dite rue Magazine.

Cinquièmement—Un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée "Rickerville", borné par les rues St. Charles, Peters, Bordeaux (?) et Léontine, et désigné comme le carré No 49 sur un plan du dit suburbain "Rickerville", dressé par Adolphe Knell, architecte, sous la date du 19 janvier 1852, lequel terrain mesure, plus ou moins, cent soixante-cinq pieds, huit pouces de façade, avenue St. Charles, sur une façade semblable rue Boudousquié; cinq cent quatre-vingt-huit pieds, dix pouces, avenue Peters; et cinq cent quatre-vingt-quinze pieds, dix pouces de façade rue Léontine.

Sixièmement—Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de la ville généralement nommée Rickerville, et borné par les rues Peters, Octavie, Long et Breslau, et désigné comme le carré 74 sur un devis de la dite suburbaine Rickerville, dressé par Adolphe Knell, architecte, sous la date du 19 janvier 1852, lequel terrain mesure, plus ou moins, trois cent deux pieds sept pouces et cinq lignes de façade sur les rues Octavie et Peters; et deux cent soixante-quinze pieds de façade rues Breslau et Long.

Septièmement—Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément nommée "Rickerville", borné par les rues Peters, Octavie, Breslau et Arcadie, et désigné comme le carré 77 sur un plan de la dite suburbaine Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852; le dit terrain mesure, plus ou moins, trois cent deux pieds, sept pouces et cinq lignes de façade rue Octavie, la même façade rue Peters, sur une façade de deux cent soixante dix pieds sur chacune des autres rues, Breslau et Arcadie.

Huitièmement—Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément nommée Rickerville, et bornée par les rues Peters, Octavie, Arcadie et Clara ou Forstall, désigné comme le carré 80 sur un plan d'Adolph Knell architecte, en date du 19 janvier 1852, lequel terrain mesure, plus ou moins, trois cent deux pieds sept pouces et cinq lignes de face rues Peters et Octavie, sur une façade de deux cent soixante dix pieds sur les rues Arcadie et Clara.

Neuvièmement—Un morceau de terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, dans le Sixième District, dans cette partie de la ville communément nommée "Rickerville", borné par les rues Peters, Burke et Peters Avenue, sur la ligne d'une propriété anciennement appartenant à feu François Robert Avart, et désigné comme le carré d'ilet 94 sur un plan de ladite suburbaine Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852; lequel morceau de terrain mesure, plus ou moins, soixante-deux pieds, trois pouces et trois lignes, rue Peters, trente-huit pieds, sept pouces et cinq lignes rue Burke, trois cents pieds avenue Peters et trois cents pieds de profondeur sur la limite le séparant de la propriété Avart.

Bureau du greffier

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1885.

Signé: HENRI L. LAZARUS, Juge.

GEO. P. CAZELAR, Dép. Greffier.

Nlle-Orléans, 30 septembre 1885.

Copie conforme:

GEO. P. CAZELAR, Dép. Greffier

1er oct—1,7,15,22,30.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Candis! Candis! Candis!

D. Neville vs. Geo. D. Moffat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,329—En vertu d'un ordre de vente daté du 1 octobre 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, JEUDI, 8 octobre 1885, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand lot de candis assortis—bonbons, etc., qui se trouvent au local No 11 rue du Canal, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 oct—7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Hernsheim & Bro. vs. F. A. Gonzales et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,106—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Hôpital et Ursulines, mesurant (au pied américain) plus ou moins, cinquante-sept pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne, commençant à une distance de trente-cinq pieds de l'encoignure de la rue Hôpital sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds trois pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Etant toute la propriété qui a été acquise par Mme Madeline Gonzales de Francis A. Gonzales par acte passé pardevant G. LeGardeur, notaire, le 25 juillet 1870, enregistré au bureau des transferts, livre 99, folio 65, moins une portion qui forme l'encoignure des rues Claiborne et Hôpital, mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de quatre-vingts pieds, entre lignes égales et parallèles, vendue à la New Orleans Credit Foncier Association par acte passé pardevant G. LeGardeur, notaire, le 8 juillet 1872.

Et les défendants dans cette affaire ont hérité de la dite propriété comme seuls héritiers de Mme Gonzales, leur mère, maintenant décédée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 sept—9,16,22,29—oct 6,10

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré, Brévété pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

8nov—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme E. A. Terry, femme de J. J. Barnett et J. J. Barnett vs Frederick Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,171—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, anciennement paroisse Jefferson dans cette portion connue comme Burthville, dans l'ilet numéro soixante, compris entre la ligne de la propriété de Foucher ou Circé ou City Park et les rues Hurst, Joseph et Calhoun, conformément au plan original en date du 22 mai 1867 et déposé pour référence en l'étude de Sollin Magner, anciennement notaire en cette ville, le dit lot de terre est désigné par le numéro dix-huit (18) sur une copie du plan annexé à un acte de vente du plaignant à John Q. Flynn, passé en l'étude de John D. Taylor, notaire, le 25ème jour de septembre A. D. 1884, et mesurant vingt-huit (28) pieds de face sur la ligne de la propriété de Foucher de Circé ou City Park sur une profondeur de cent vingt quatre (124) pieds sept (7) pouces et deux quart (2 1/4) lignes, entre lignes parallèles.

Le dit lot de terre forme une partie de l'ilet de terre que le plaignant dans cette affaire a acquis de Horace E. Claflin, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, en date du dix-septième jour de juillet A. D. dix-huit cent quatre-vingt-deux, lequel dit acte a été dûment enregistré au bureau de transfert de cette ville dans le livre 116, folio 421.

Acquis par le défendeur dans cette affaire du plaignant par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

Comptant pour un montant suffisant pour payer les frais de poursuite dans cette affaire et la réclamation du plaignant de cent cinquante dollars maintenant, dus avec les intérêts à 6 pour cent à partir du 5 novembre 1884 jusqu'au paiement, et cinq pour cent sur le montant total du principal et intérêt pour honoraires d'avocat.

L'acquéreur assumera le paiement jusqu'à la balance de son enchère de la dite vente, en billets payables respectivement douze et vingt-quatre mois à partir du jour date, chacun pour cent cinquante dollars avec intérêt à six pour cent par an à partir du 5 novembre 1884 jusqu'au paiement, ainsi que cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures légales pour en forcer le paiement comme il est garanti par hypothèque, le 5 novembre 1884, pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, sur la propriété ci-dessus décrite et le surplus de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 sept—3,10,17,24,27 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Walter O. Winn.

DOUZIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour la paroisse Rapides—No. 40—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de John S. Maydeld et contre Louisa A. James et autres, défendants en certeur, à moi adressé par l'Honorable Douzième Cour de District Judiciaire pour la paroisse Rapides, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tiers indivis d'une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Bienville, Dauphine et Conti, mesurant quarante-et-un pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, et bornée sur le côté vers la rue Bienville par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. D. Dupas, sur le côté vers la rue Conti par la propriété de Mme Hangan ou celle qui la représente.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une résidence à 3 étages, connue comme le numéro municipal 65 rue Bourbon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Louisa A. James.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 sept—6,13,20,27 31 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

C. E. Sarrazin, etc., vs. Leurs Créanciers. } No. 15,401. Division A.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, de la raison sociale de C. E. Sarrazin et de Chère E. Sarrazin, Jules Sarrazin et Paul J. Sarrazin, individuellement et comme membres de ladite raison sociale, soit convoquée et ait lieu pardevant Charles Bolle, Esq. notaire, dans cette ville le Mardi 10ème jour de novembre 1885, à 11 heures A. M., dans le but de considérer, de voter et prendre une détermination sur l'application des pétitionnaires pour un répit, que S. Vignaud, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que pendant l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.

Nlle-Orléans, 6 octobre 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

7 oct—7,27—10nov

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Benjamin W. Hope vs. Ses créanciers. } No. 15,382. Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Benjamin W. Hope soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, jr., Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 7ème jour de novembre 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire pour élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Benjamin W. Hope sont suspendues et que Henry Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1885.

Signé, N. H. RIGHTOR.

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Division B, absent en ce moment en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier

6 oct—6, 20—4 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Joachim Tassin vs. Ses créanciers. } No 15,231. Division A.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Joachim Tassin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, notaire en cette ville, MERCREDI, le 21me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Joachim Tassin soient suspendues, et que E. J. Meral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 14 septembre 1885.

(Signé) F. A. MONROE,

Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

22 sept—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, le 11ème jour de juin 1884, présent l'honorable A. L. Tissot, Juge—No. 10,113.

Interdiction de Wm. George Fagan. } Cette affaire a été appelée ce jour, présents Saml L. Gilmore pour le demandeur, et John B. Buchanan, curateur ad hoc du défendeur. Après l'audition des témoignages, des plaidoiries des avocats et les motifs allégués oralement par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement interdisant Wm. George Fagan et qu'un curateur pour administrer ses biens soit nommé conformément à la loi. Il est de plus ordonné que vingt-cinq piastres d'honoraires soient allouées au curateur ad hoc, John B. Buchanan, et que cette somme figure comme dépens.

Extrait du procès-verbal.

M. A. McDONNELL, Député Greffier.

Sept—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons, etc. vs. leurs Créanciers. } No. 13,573. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et de J. O. Terry O. F. Terry et W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant Jas. D. Taylor, notaire en cette ville, le LUNDI, 19me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de voter et de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés livrées par les insolvables.

Nouvelle Orléans, 15 septembre 1885.

Signé, F. A. MONROE.

Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

16 sept—16,23,30—oct 7,14,19

Avis aux Créanciers.

J. H. H. Hedges vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,751—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de J. H. H. Hedges et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Boyce C. O'Brien, syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 oct—2 6 10

VENTES PAR LE CONSTABLE,

D. A. Harris vs. Alexander Warren.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 6,445.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Chas. G. Ogden, Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, coin de l'avenue Louisiane et rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de meubles de maison, bois de charpente préparé et un lot de devants de cheminée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

FRANK CARAMBAT, Constable.

7oct—7,11,17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes importantes par le Shérif civil de propriétés améliorées et de valeur dans le Quatrième District de cette ville.

Hibernia Insurance Co.

—vs.—

Clara M. Hagan et James A. Hagan, in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,421.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 3 novembre 1885, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, étant désigné comme le lot numéro deux de l'ilet numéro vingt, borné par les rues Plaquemine, maintenant Coliseum, Pleasant, Prytania et Toledano, conformément à un plan dressé par B. Buisson et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Le dit lot mesure cent sept pieds sept pouces et demi de face à la rue Pleasant, la même façade sur la rue Toledano sur une profondeur de cinquante-trois pieds sur une ligne qui le sépare du lot numéro un, et quarante-cinq pieds onze pouces et deux tiers sur la ligne du lot numéro trois.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

2° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytania, Coliseum et Quatrième et l'avenue Washington, désignés comme les numéros un, deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, en date du 4 mars 1850, déposé dans les archives de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville; les lots numéros deux et trois mesurant chacun vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds six pouces et demi entre lignes égales, et le lot numéro un mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Prytania sur une même profondeur que les lots numéros deux et trois et fait face à l'avenue Washington sur les deux rues ci-dessus mentionnées forme l'encoignure, le tout au plan américain et entre lignes égales. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

3° Deux certains lots de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro vingt-et-un de l'ancien faubourg Livaudais, borné par les rues Troisième, Carondelet, Baronne et Quatrième, désignés comme lots numéros vingt-et-un et vingt-deux sur un plan du dit ilet, déposé pour référence en l'étude de James Graham, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 147; les dits lots se joignent et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

4° Cinq certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, St. Charles, Quatrième et Prytanée, désignés par les numéros cinq, six, sept, huit et neuf sur un plan fait par et marqué "A", annexé pour référence à un acte de vente de Peale et Davis à Adolphe Hamilton passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 3 février 1852; les lots cinq, six et sept mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt-huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Le lot numéro huit forme l'encoignure des rues Prytania et Washington, et mesure trente-trois pieds de face à la première rue mentionnée sur une profondeur et façade à la rue Washington de cent vingt-huit pieds neuf pouces sur la rue deuxièmement mentionnée, et le dit lot numéro neuf mesure trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Lesquelles propriétés ci-dessus décrites que Mlle Clara Mary Hagan, défenderesse, a acquises de la succession de feu J. P. Hagan et als, conformément à quatre actes séparés passés pardevant W. J. Castell, notaire, le 5 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 oct—2,9,16,23,30—3 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Susan Duffy vs. John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Carondelet (anciennement Apollo), Thalia et Erato, désigné par le numéro quatre dans l'ilet quatre-vingt-cinq (85) de l'ancien faubourg Lacourse, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 23 avril 1841, et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, anciennement notaire, le 1er juin 1842. Le dit lot mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Baronne (anciennement Bacchus), sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. La bâtisse est connue comme les Nos 367 et 369, rue Baronne.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de H. Davidson et al. par un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 5 juillet 1884, enregistré au bureau des transferts, livre 119 folio 659.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation due à la plaignante de six cent cinquante dollars, avec intérêt de huit pour cent par an à partir du 5 juillet 1884 jusqu'au paiement final, cinq pour cent sur le montant du principal et de l'intérêt de la réclamation de la plaignante pour honoraires d'avocat et pour tous les frais du procès et de l'acte et les taxes dues sur la propriété qui sera vendue.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet à ordre en date du 5 juillet 1884, tiré à l'ordre de et endossé par John Davidson, pour la somme de sept cent cinquante dollars, payable deux ans après date avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de sa date jusqu'au paiement, et garanti par privilège en faveur du vendeur et hypothèque sur la dite propriété concurremment avec la réclamation de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 5me jour de juillet 1884. L'acquéreur assumera toutes les obligations de la dite hypothèque y compris cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès.

3° Et la reste du prix d'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux; et en cas que le prix de l'enchère sur la propriété serait (après déduction des frais et des taxes ci-dessus, au comptant) moindre que le montant total de la réclamation de la plaignante avec les intérêts comme il est ci-dessus décrit alors après le paiement des frais et taxes et ce susdécrits, au comptant, le reste du prix d'adjudication sera proportionnellement réparti entre la réclamation de la plaignante maintenant due et le billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, le pro rata de la réclamation de la plaignante maintenant due, sera payé comptant; et le pro rata attribué au billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, sera assumé par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 sept—25—oct 2,9,16,23 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Holz vs Octave Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 15,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 13 Octobre, 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Orléans, mesurant au pied français vingt quatre (24) pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de cent huit pieds sept pouces (108' 7") sur la ligne du côté vers la rue Ste-Anne qui le sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à B. O. Planché, une première profondeur de soixante-quatorze pieds deux pouces (74' 2") sur le premier côté vers la rue Orléans à laquelle profondeur le dit lot diminue en largeur par un angle droit sur une ligne de douze pieds de longueur s'étendant en parallèle avec la rue Bourbon, une seconde profondeur de trente-trois pieds neuf pouces (33'9") sur la seconde ligne du côté s'étendant en perpendiculaire avec la dite rue Bourbon et douze pieds (12) de largeur sur la ligne du fond.

Acquis par le défendeur de Paul Forstall et als. et Célestin A. Dapiantier et als. conformément à un acte pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 12 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour neuf cent cinquante dollars $950, intérêts accrus, taxes et frais, incluant quatre dollars pour copie de l'acte, et l'acquéreur assumera le paiement de onze billets se montant à neuf cent cinquante dollars et intérêts accrus à partir du 15 mars 1884, payable à deux ans après la dite date, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la dite date jusqu'au paiement, avec tous les frais et charges qui sont accrus par forfaiture de l'acquéreur de se conformer aux conditions de son adjudication; le dit acquéreur fera assurer les améliorations par lui acquises pour un montant suffisant pour garantir le porteur des billets non échus, et transférera la police d'assurance au dit porteur, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi ci-dessus, payera au comptant tous les frais de cette procédure.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 sept—11,18,25—oct 2,9,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Catapult ou Montagne Russe.

Dans l'affaire de la succession de Wilcox ou Wilson Sprague.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,507—En vertu d'un ordre de vente, dans l'affaire ci-dessus, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 7 octobre 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un Catapult ou Montagne Russe sur la portion de terre, au coin des rues Canal et Miro, dans le Premier District de cette ville.

Conditions—Ceci étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'il rapportera à douze mois de crédit; les acquéreurs fourniront une bonne et solvable garantie portant intérêt à raison de cinq pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; l'acquéreur devra déduire du montant de son enchère et payer au comptant la somme due pour annonces, les frais du shérif et du greffier, environ soixante piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26sept—26—1, 7 oct.

Le plus grand merveilleux du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, la plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 9 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux au froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

6nov—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Url. J. Rosenthal vs. Edward J. Robertson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,090—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros six, sept et huit, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Hévia. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No six mesure trente deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hévia, trente-trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds onze pouces et une ligne sur la ligne la plus près du lot numéro cinq et quatre-vingt-six pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept. Le lot numéro sept mesure trente-deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hévia, trente-trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, quatre-vingt-six pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro six et quatre-vingt-quinze pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro huit. Le lot numéro huit mesure trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Hévia, trente-trois pieds cinq lignes de face à la rue Poydras, quatre-vingt-quinze pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept et quatre-vingt-onze pieds huit pouces et sept lignes de profondeur et de face à la rue Miro. Les dits lots traversent la rue Hévia à la rue Poydras.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 sept—9,16,23,30—7,10 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. B. S. Pinchback vs Moses Schwartz

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,173—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Onze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Première, Magazine et Phillip, désignés par les numéros un à onze sur un plan de B. Buisson, voyer, en date du 25 avril 1842, et déposé en l'étude de T. Tureaud, anciennement notaire. Le numéro un forme l'encoignure des rues Camp et Première et mesure vingt-six pieds de face à la rue Camp sur une profondeur et façade à la rue Première de quatre vingt-quinze pieds et ayant la même profondeur sur la ligne opposée. Les lots deux, trois et quatre se touchent et mesurent chacun vingt-six pieds de face rue du Camp sur une profondeur chacun de quatre-vingt-quinze pieds entre lignes parallèles.

Les lots cinq et six mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent soixante pieds, entre lignes parallèles. Le lot sept mesure vingt-six pieds de face rue du Camp sur une profondeur de cent soixante pieds deux et demi pouces entre lignes parallèles, une des dites lignes étant la ligne de division entre le faubourg Livaudais et Lafayette. Les lots huit, neuf, dix et onze mesurent chacun vingt-six pieds un pouce de face à la rue Première sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds, ensemble avec l'usage en commun d'une allée avec les autres lots, ouvrant sur la rue Phillip.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de P. B. S. Pinchback par acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, en date du 29 août 1881, enregistré au bureau de transfert, livre 115, folio 690.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 sept—25—oct 2,9,16 22 27

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Nicholas Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 14,684—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Barbara Wagner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

4 oct—4,8,13

Succession de Mme J. E. Hackett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,010—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 oct—2,6,10

Succession de Veuve Antoine Carrière

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,347—Division B—Attendu que Walter D. Denegre a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Vve Antoine Carrière, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2oct—2 6 10

Successions de B. Johnen et de C. Johnen, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos. 13,551 et 13,926, —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr, administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 oct—2 6 10

Succession de Henri J. Rivet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,323—Division B—Attendu que Mme Félicité C. Ramos, veuve de Henri J. Rivet, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henri J. Rivet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour

W. J. McGEEHAN, Greffier.

1er oct—1er 6 10

Succession de Diego Sans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,341—Division A—Attendu que Margaret Pons, veuve de Diego Sans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Diego Sans, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

30sept—30—3, 9 oct

Succession de H. B. Springstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 15,379—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Barrow Springstein, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3 oct—3 7 10

Succession de Stephen Conners.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,380—Division A—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté à la cour une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen Conners, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3 oct—3 7 10

Succession de Euphrasie Borne, veuve de J. J. Isnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,060—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Louis Oscar Isnard et Henry Jacques Arthur Isnard, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2oct—2, 6,10.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, No 551 rue Howard.

Succession de Mme Lean Morton.

No 15,036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, signé le 21 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage double, No 551 rue Howard, entre Seconde et Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Seconde et Troisième. Le lot est désigné par le No 6 et mesure au pied américain 25 pieds 10 pouces et 3½ de ligne de face sur la rue Howard, 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire.

23 sept—3,10,17,24 oct.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'affaires ou pour famille.

Le coin nord-ouest des rues Tchoupitoulas et Girod.

Succession de Michael Lyons.

No. 445—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 octobre 1885, il sera vendu, à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cette propriété bien connue pour affaires ou pour famille à l'encoignure nord-ouest des rues Tchoupitoulas et Girod, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas Foucher ou Constance, Girod et Lafayette. Le lot de terre est désigné comme le lot No 1, et mesure 52 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, sur 45 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, 102 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne du côté le plus près du lot No 2, et 100 pieds 9 pouces de profondeur et de face à la rue Girod. Le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connue comme les Nos 109 et 111 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec la clause usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets. Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur ou les acquéreurs et la police transférée au vendeur ou porteur des dits billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant W. J. Castell, notaire.

7 oct—7,17,24,31—7 nov

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 7 octobre 1885, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Soniat et Prytanée—

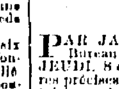

10 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de véler; 1 taureau, 2 chevaux, 1 charrette à lait et ditto à provisions; les bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

4 oct—4,6,7

Vente positive pour cause de changement d'affaires.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 8 octobre 1885, il sera vendu à 11 heures précises du matin, sur le chemin de la Métairie, près du café de Jean Saux et vis-à-vis du parc.—

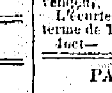

La vacherie de M. Jean Miramon se comprenant de:

60 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres au moment de véler; 1 magnifique taureau de race Jersey; 4 bons chevaux; 2 charrettes à lait; 1 charrette à provisions et 1 dray; 125 têtes de volailles; 20 gros cochons.

Les bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle de la rue sera donnée au plus fort acquéreur et le second acquéreur aura celle de la table du Shop de Paysse.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant; de $50 à $100, trois mois; de $100 à $200, six mois et au au-dessus de $200, neuf mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

L'écurie sera allouer à l'encan à bail pour un terme de 1 ou 2 ans.

4oct—

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième District.

Résidence cottage de choix dans le Premier District.

Jolie résidence à deux étages et terrains de valeur dans le Quatrième District.

Une occasion rare pour des personnes désirant une maison ou comme un bon placement.

Succession de Charles Prager, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 14,731.

Avec des conditions des plus raisonnables.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, encanteur.—Bureaux, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 août 1885, Dossier No 14,731, et à un ordre supplémentaire de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 septembre 1885, dans l'affaire de la succession de Charles Prager, décédé, à l'encan il sera vendu:

1° **Un lot de terre de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 4 de l'ilet No 7, borné par les rues Franklin, anciennement Bertrand, Liberté, Thalia et Erato, et mesure, conformément à un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, en date du 5 février 1846, déposé en l'étude de Jules Mossy, anciennement notaire, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence cottage à deux corps de logis, convertie en maisons, connue comme les Nos 362 et 364 rue Franklin et ayant 6 chambres, gaz et installations sur chaque côté.

2° **Un terrain de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, et désigné comme le lot No 7 de l'ilet No 7, sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte en partage entre P. A. Rost et autres, passé le 20 mars 1811 pardevant D. L. McCoy, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois, à deux corps de logis, connue comme les Nos 374 et 376 rue Franklin, ayant 8 chambres, etc.

3° **Un terrain de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Franklin, anciennement Avenue Fulton, St Andre et Rampart, anciennement Rousseau, et désigné par le No 12 sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, connu comme le numéro 266; le dit lot mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Felicity Road, 35 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 102 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté du lot No 11, et 102 pieds 1 ligne sur la ligne du côté opposé. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux corps de logis et à deux étages couverte en ardoises, connue comme les Nos 372 et 373 rue Felicity Road, et ayant dix chambres de chaque côté.

4° **Un terrain de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et le même district que celui décrit précédemment désigné par le No 81, et mesurant 30 pieds et 4 lignes de face à la rue St-André, 30 pieds et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 102 pieds 2 lignes sur la ligne de division du lot No 82 et 103 pieds 8 pouces et 0 lignes sur la ligne de division du lot numéro 78, le tout d'après un plan dressé par Bongerod, voyer, le 7 février 1832 et déposé en l'étude de feu Wm Y. Louis, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une écurie et un hangar; toutes les proportions décrites ci-dessus sont d'après des plans récents faits par Charles Schwander, en date d'août 1885, et sont exhibés au lieu de la vente.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 1885.

13sept—13 20 27—4,11,17oct.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement splendide.

Résidence cottage magnifique.

No 94, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Et

Une maison en bois à deux corps de logis, Nos 96 et 98, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Anna Maria Gloich, femme décédée de Marcellus Bellande.

No 14,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Alfred Paul, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 16 juillet 1885, la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, Chippewa et Annonciation; le dit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds, la maison porte le No 94 rue Quatrième, et est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de $20 par mois et sera vendu sujet au dit bail.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation (anciennement Jersey) Chippewa et Washington, sur un plan fait par C. A. De Armas, en date du 4 décembre 1870, et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 27 décembre 1870. Lequel dit lot mesure 34 pieds 6 pouces sur la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

La maison porte les Nos 96 et 98 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement.

Les bâtisses devront être assurées et la police transférée, et en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les acquéreurs auront à payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi; les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Peter J. Kramer, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 sept—5,12,19,26—oct 3,10

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence de choix.

Maison double et neuve

Nos. 354 et 354 1/2 rue Dumaine, entre Johnson et Prieur.

Succession de John Geo. Abry.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 15,085.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 16 rue Royale—SAMEDI, 7 novembre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 octobre 1885, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15 dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Johnson sur un plan de E. Surgi, en date du 20 octobre 1847, déposé en l'étude de O. Drouet, notaire en cette ville—le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie bâtisse neuve en bois à un étage à deux corps de logis, ayant sur chaque côté cinq chambres, cuve, hangar, lieux d'aisance, etc., et connue comme le numéro municipal Nos 354 et 354 1/2 rue Dumaine.

Acquis par le dit feu John Geo. Abry de Pierre Consolat par acte passé pardevant Félix J. Dreyfous le 28 août 1884.

Conditions—Le quart ou plus comptant, le reste à Un ou à Deux ans de crédit au gré de l'acquéreur divisés en paiements égaux dans les billets solidaires des acquéreurs datés du jour de l'adjudication et portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque et lien de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal aux billets et transférer la police. L'acte de vente devra contenir les clauses de non-aliénation, 5 pour cent d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes autres clauses usuelles dans les actes de vente au moment de l'adjudication, les taxes de l'Etat et de ville pour 1885, et déposer en ses mains au moment de l'adjudication [illegible] de l'acquéreur de se conformer aux conditions de l'adjudication quinze jours après la vente, il sera considéré en défaut sans autre formalité.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire aux frais de l'acquéreur.

6 oct—6 10 17 24 31—nov 7

Meubles de maison.

Succession de John Geo. Abry.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,085.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 16 rue Royale, SAMEDI, 17 octobre 1885 à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 354 de la rue Dumaine, entre Dumaine et Ste Anne, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 3 octobre 1885 pour le compte de la dite succession:

Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

6 oct—6,10,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Seconde et dernière adjudication.

Dans l'affaire de George Godfrey et autres contre Mary et Emma Godfrey et autres.

No. 14,524—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., C. E. Girardey, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 7 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 15 juin 1885 et signé le 22 juin 1885, et d'ordres rendus le 5 et le 10 juillet 1885 par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Félicité, Religieuses et Céleste, désigné comme lot No 3 et mesure, au pied américain, 101 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Félicité, 90 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Céleste et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 2. Le tout est conforme au plan de A. de Armas et déposé avec H. B. Cenas, notaire. Etant la même propriété acquise par J. W. Godfrey de la ville de Baltimore, conformément à un acte pardevant le dit notaire, le 16 avril 1859. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets portant 6 pour cent par an d'intérêt payable annuellement et garantis par hypothèque, avec la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, et la police d'assurance à être transférée. Les acquéreurs auront à payer les taxes de 1885 dues et exigibles et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Adrien Villere notaire, aux frais de l'acquéreur. Il y aura 2 pour cent de $100 au comptant au moment de l'adjudication.

4oct—1,10,17,24,31—nov7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coins de rue de valeur pour affaires dans le Premier District.

Succession d'Andrew J. Quirk

No 14,319.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 4 novembre 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 2 octobre 1885, et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1. **Un certain lot de terre,** situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Thalia et Melpomène, désigné par le No. 8, mesurant 30 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Thalia, sur 112 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et forme le coin des rues Willow et Thalia. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison à deux étages et à deux corps de logis louée à raison de $15 par mois sans bail.

2. **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Thalia et Erato, désigné comme le No 1 d'après un plan de Charles Lewis, architecte, en date du 25 juin 1861 déposé en l'étude de M. Gernon, anciennement notaire de cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Willow et Thalia et mesure, conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Willow, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et 7 pouces sur la rue Thalia de 122 pieds 3 pouces 7 lignes.

3. **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Thalia et Erato, désigné par le No 10, d'après un plan de Charles H. Chéri, architecte, annexé à un acte passé en l'étude de Wm Shannon comme notaire, conformément au dit plan, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Erato sur 109 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et forme le coin des rues Erato et Willow. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois double à un étage.

Conditions: Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1885, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acq.

4 oct—4,10,17,24 31—7 nov

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison au No 111 rue St-Jane.

Succession de Catherine McLaughlin

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI 14 octobre 1885 à 10 heures et demie du matin, au local No 111 rue St-Jane entre [illegible], en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent, en date du 3 octobre 1885 pour le compte de la succession de Mme Catherine McLaughlin, décédée, Dossier No 14,303, il sera vendu:

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers conformément à un inventaire déposé au bureau.

Conditions—Comptant avant livraison

4 oct—4 8 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage à deux corps de logis.

No 48 rue Bertrand, entre Gravier et Perdido.

Succession de John McGrath. A terme [illegible]

Pour du comptant

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 31 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent, en date du 24 septembre 1885, No 15,678 du dossier, pour le compte de la succession de feu John McGrath, à l'encan il sera vendu:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Bertrand et Bolivar, désigné comme lot No 15 et mesurant 30 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Bertrand sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces, le tout plus ou moins au pied anglais.

Les améliorations comprennent une très bonne cottage en bois à deux corps de logis portant le No 48 rue Bertrand, avec 4 chambres et une résidence cottage en bois à deux corps de logis dans le fond avec 4 chambres, 2 cuisines, hangars, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur payant les taxes 1885 devant être payées sur les lieux. L'acquéreur assumant les taxes dues en 1885 et entre de son enchère. Acte de vente passé pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 sept—27—oct 4,11,18,25 31

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Pour la campagne une dame de quelque expérience comme gouvernante pour enseigner le français et la musique. Références requises. S'adresser à M. S. P. O. DRAWER, 391, Nlle Orléans. 1er oct 4t

A LOUER.

A louer—Une maison à véranda coin Royale et Ste Anne, 4 grandes chambres, 18 sur 20 pieds, salon, 6 petites chambres et des cabinets. S'adresser, No 75 rue Ste Anne

29 sept 1m

A louer—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lamaux, 27 rue Conti. 3sept 1m

A VENDRE.

A vendre—Taureaux et vaches de Jersey et bonnes de Cotswold, tous acclimatés. S'adresser aux Fair Grounds à F. PIGNEGUY

3oct—12f

A vendre—L'établissement autrefois connu sous le nom d'Hôtel des Etrangers, rue de Chartres, 127 et 129. S'adresser à M. Pavone, notaire, rue Bienville, No 52. 27sept—10f

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, St-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.

LOUIS H. PERRET, Jr.
38 Passage de la Bourse.

6sept—1m